

Zeitschrift:	Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber:	Schweizer Heimatschutz
Band:	69 (1974)
Heft:	2-fr: Numéro spécial de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 : orientation et propositions
 Artikel:	Une voix européenne
Autor:	Sandys, Duncan
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-174405

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une voix européenne

Comment M. Duncan Sandys, président du Comité d'organisation, voit-il l'Année européenne du patrimoine architectural 1975?

«La riche et diverse architecture de l'Europe et le caractère exceptionnel de ses villes historiques sont de plus en plus sacrifiés à l'insouciance de ceux qui suscitent ou approuvent des plans irréfléchis ou des démolitions insensées. Nous devons enfin nous réveiller et nous opposer à ce processus avant que ce ne soit vraiment trop tard.»

«Cet héritage précieux témoigne depuis des siècles des beautés de la civilisation occidentale. C'est le bien commun de tous les peuples européens qui ont la chance d'en jouir, mais aussi de la conserver pour les générations à venir.»

«Nous ne devons pas simplement accepter que l'anéantissement du passé soit un gage inévitable du progrès. La sauvegarde du patrimoine construit pose souvent des problèmes pratiques qui sont cependant rarement insolubles.»

«Au fond, c'est une question de priorités. Lorsque la bonne volonté existe, il est en général possible de concilier la protection des monuments avec le progrès économique et social. Au moyen d'une planification bien pensée, il est possible d'intégrer le passé dans le présent.»

«Sans doute, tout dépend en dernier ressort de la position des gouvernements, des parlements, et des collectivités locales qui ont à prendre les décisions définitives. Mais leur attitude est à son tour fortement influencée par l'opinion publique.»

Une importante question à laquelle il va falloir s'efforcer de répondre à l'occasion de l'Année européenne, c'est celle du trafic privé et motorisé dans les villes et villages, et de ses nombreuses nuisances (bruit, gaz polluants et qui attaquent la pierre des édifices, enlaidissement des monuments par le parage). Pour sa place de «Fraumünster» la Ville de Zurich cherche une solution acceptable.



«Nous devons ainsi faire appel à l'opinion publique et gagner le soutien de l'ensemble de la population. Si les peuples de tous nos pays montraient à cet égard un réel intérêt, le combat serait gagné. Les autorités gouvernementales et communales, soutenues par la population, réagiraient sûrement positivement. Les lois nécessaires seraient votées et les crédits seraient mis à disposition. Et, ce qui n'est pas le moins important, des décisions efficaces dans le domaine des constructions seraient prises.» «Le sort de notre irremplaçable patrimoine est placé ainsi dans nos propres mains. Si nous en avons la ferme volonté, nous pouvons encore le sauver, et assurer – selon la devise de notre campagne – un avenir pour notre passé.»

L'Année européenne du patrimoine architectural
Les considérations de M. Duncan Sandys énoncées ci-dessus ont incité les Etats membres du Conseil de l'Europe à déclarer l'année 1975 «Année européenne de la protection du patrimoine architectural». Une campagne d'information et de propagande intensive sera conduite sur les plans international, national, et communal.

Buts de la campagne

Le but principal de cette campagne est d'éveiller l'intérêt des peuples européens pour leur patrimoine commun, de leur donner le sentiment qu'ils peuvent être fiers de cet héritage, de montrer les dangers qui le menacent et de susciter les actions nécessaires à sa sauvegarde.

A cette fin, des mesures doivent être prises:

- a) protéger les monuments et les ensembles de valeur historique ou esthétique, et leur donner un rôle vivant dans la société moderne;
- b) maintenir et restaurer le caractère des villes et des villages anciens.

Organisation

Un comité international

Le programme d'ensemble de la campagne a été confié à un Comité d'organisation sous la présidence du président d'Europa Nostra, M. Duncan Sandys. Il se compose des représentants des gouvernements intéressés, de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, de la Commission des com-

munautés européennes, de la Conférence des communes européennes, de l'UNESCO, de l'ICOMOS, de la Commission européenne du tourisme, d'Europa Nostra, et d'autres organisations internationales importantes. L'idée d'annoncer une Année européenne de la protection du patrimoine architectural a son origine dans le Conseil de l'Europe. L'invitation à participer pleinement à cette campagne et à envoyer un délégué au Comité international d'organisation s'adresse cependant sans exception à tous les pays européens.

Les comités nationaux

Beaucoup de choses peuvent se faire sur le plan international. La partie la plus importante de la campagne doit toutefois être planifiée et préparée sur les plans national, régional, et communal. Les comités nationaux comprennent des représentants de toutes les grandes associations ou collectivités concernées. La composition en est naturellement trop large pour que ces comités puissent s'occuper des détails de l'organisation; c'est pourquoi des groupes de travail seront en général chargés des différents aspects de la campagne.

Associations de sauvegarde

Sur les plans national et communal, les associations de sauvegarde peuvent remplir une tâche particulièrement utile en éveillant l'intérêt du public pour la protection du patrimoine architectural. Dans le cadre de la campagne, une large responsabilité a été donnée à Europa Nostra, association internationale d'organisations non étatiques pour la conservation du patrimoine architectural en Europe, qui groupe environ une centaine d'associations de plusieurs pays.

Propagande

Presse, radio et télévision

La campagne a pour but, en premier lieu, une information du public. Une propagande répandue largement est ainsi d'importance primordiale. Des contacts permanents avec les personnalités intéressées au problème de l'environnement doivent être entretenus sur les plans international, national, et communal (journalistes de la presse écrite, télévisée et parlée).

Les télévisions nationales de plusieurs pays européens ont accepté de produire des films sur des aspects actuels de la conservation du patrimoine architectural, qui doivent être diffusés dans chaque pays.

Films pour la campagne

Outre la télévision, il serait utile de produire des films sur des thèmes en relation avec la campagne, qui seraient destinés aussi bien à des conférences et à des réunions de spécialistes qu'au public des cinémas.

Timbres spéciaux

Tous les pays participants ont été invités à émettre des timbres spéciaux pour l'année de la conservation du patrimoine architectural.

Expositions

Europa Nostra a rassemblé une très importante exposition de photographies, qui comprend plusieurs centaines de vues concernant la sauvegarde des monuments. Cette collection a été montrée pour la première fois à la session des «Etats généraux» des communes d'Europe à Nice en juin 1972. Depuis lors, on a pu la voir dans différents pays. La collection peut être louée en trois formats différents, ou achetée. Il est recommandé de l'exposer si possible à l'occasion d'une conférence, d'une Semaine de fête, d'une foire commerciale, ou de toute autre manifestation qui attire le plus de monde possible. De plus amples renseignements peuvent être demandés au bureau de l'Exposition d'Europa Nostra, Leidsegracht 41, Amsterdam C.

En outre, il faudrait que dans chaque pays, les comités nationaux, les autorités communales ou les associations intéressées organisent des expositions aussi diverses que possible, qui soient utiles à la réalisation du but de la campagne.

Architecture contemporaine

Les bâtiments modernes édifiés aujourd'hui seront le patrimoine construit de demain. Notre but ne peut se limiter à la protection des trésors du passé. Nous devons ajouter à la richesse culturelle de l'Europe quelque chose de notre temps, qui sera

considéré par les générations à venir comme digne d'être conservé. La campagne devrait ainsi être l'occasion de promouvoir une architecture de haute qualité et d'éveiller l'intérêt pour des constructions de valeur.

Initiatives

Les comités nationaux devraient effectuer un travail d'information à l'aide de brochures, d'affiches, d'aide-mémoire ou feuilles de renseignements ou d'autres circulaires à offrir aux écoles, aux universités, aux organisations professionnelles, aux autorités régionales et communales ainsi qu'à la population.

Toutes les autres formes de propagande devraient aussi être mises en œuvre. Les comités nationaux devraient prévoir des Semaines de fêtes, des jeux historiques, des jeux de Son et Lumière, des concours et des excursions dans les villes et les villages d'intérêt particulier.

Actions concrètes

Renouvellements

Les gouvernements, les communes, les entreprises industrielles et commerciales (de même que les personnes privées) doivent être incités à prendre l'initiative d'actions concrètes pour l'embellissement des villes, des villages et des propriétés dont ils sont responsables. Dans les cas où les travaux envisagés auraient une portée considérable ou pourraient servir d'exemple, les gouvernements devraient prévoir de prendre une partie des frais à leur charge.

La circulation dans les villes anciennes

Les plans de construction de la plupart des villes nouvelles prévoient d'importantes zones pour piétons; celles-là ont prouvé qu'elles étaient particulièrement favorables aux acheteurs, aux touristes et aux commerçants. De nombreuses villes anciennes créent aussi des zones pour piétons qui ne sont accessibles aux voitures de livraison qu'à des heures déterminées, mais sont fermées au trafic le reste du temps. Dans d'autres villes, le parage des autos est interdit sur les places et dans les rues qui présentent un intérêt spécial au point de vue historique ou architectural.

Réclames lumineuses et panonceaux

L'aspect extérieur et le caractère de plusieurs villes et villages pittoresques d'Europe ont été altérés par les différentes formes de la réclame écrite ou imagee. De même, de beaux monuments anciens sont défigurés par une publicité lumineuse ou par un pannelage criants. C'est pourquoi l'un des principaux buts de la campagne est la suppression de cette réclame et des panonceaux inesthétiques dans les quartiers des villes qui se distinguent par leur beauté architecturale.

Autres améliorations

Parmi les possibilités d'importantes améliorations qui peuvent être envisagées, il faut mentionner:

- a) la restauration de bâtiments et, le cas échéant, leur adaptation à une nouvelle utilisation;
- b) la mise en valeur de quartiers anciens par le développement de nouvelles activités;
- c) la suppression et la mise sous câble commun des lignes téléphoniques;
- d) la suppression des forêts d'antennes de télévision et l'installation d'antennes communes;
- e) la plantation d'arbres et l'aménagement de pelouses et de plates-bandes dans les quartiers et les villages anciens;
- f) l'embellissement des accès menant à des monuments ou à des groupes de bâtiments précieux au point de vue architectural, historique, ou archéologique et l'aménagement de places de parc et d'installations pour les touristes à des endroits discrets; différentes mesures d'aménagement du paysage;
- g) l'édition de règles sévères concernant la démolition de bâtiments dans les zones d'intérêt historique ou architectural;
- h) le contrôle efficace des projets de constructions nouvelles dans les villes et les villages anciens, pour que les bâtiments neufs s'insèrent harmonieusement dans le cadre existant.

Congrès et séminaires

Conférences nationales

Les comités et les associations de sauvegarde devraient organiser des séries de conférences pour promouvoir la réalisation des buts de la campagne ou pour en discuter des aspects particuliers. Le Secrétariat du Conseil de l'Europe dresse dès maintenant une liste de conférenciers qui se sont déclarés

disposés à prendre la parole à des conférences internationales. Les comités nationaux devraient s'occuper de s'assurer des orateurs marquants pour les manifestations de leurs pays respectifs.

Séminaires

La protection du patrimoine construit comporte à plusieurs égards des problèmes techniques, juridiques, et autres, au sujet desquels il peut être utile d'entendre l'avis d'experts ou de praticiens expérimentés. Les organisations internationales compétentes devraient ainsi, pour l'examen de questions spécifiques, organiser des séminaires d'experts et publier le résultat de leurs travaux et leurs recommandations. Les comités nationaux doivent envisager la formation de groupes d'études sur les plans nationaux et communaux.

Le Congrès et l'Exposition de 1975

La campagne devra atteindre son point culminant en 1975 lors d'un congrès et d'une exposition.

Publication d'informations

On espère que le bon exemple assurera un grand succès à la campagne. C'est pourquoi les membres du Conseil de l'Europe ont prié Europa Nostra de publier une feuille d'informations en plusieurs langues. Cette publication sera très importante, car elle permettra un échange permanent de renseignements, d'idées, d'expériences.

Les comités nationaux devraient prendre des mesures préliminaires pour assurer une diffusion aussi large que possible à cette feuille comme aux publications qu'ils pourraient eux-mêmes faire paraître.

(Traduction A.)

Avec des bâtiments neufs qui, comme ici (Genève), rompent brutalement la belle unité d'une série de façades du XIXe siècle, les limites de la décence sont nettement outrepassées. Si de pareilles atteintes sont encore possibles aujourd'hui, cela tient-il à la désinvolture des propriétaires, ou est-ce avant tout une question de formation professionnelle des architectes? – Quoi qu'il en soit, un des buts de l'Année européenne doit être d'obtenir, en recourant à tous les moyens d'information, un changement de mentalité, ou même, simplement, un peu plus de perspicacité, grâce à quoi l'on eût peut-être hésité, en un tel cas, devant la réalisation d'une pareille monstruosité.

Les résolutions prises par la Conférence internationale préparatoire de juillet 1973 à Zurich

L'avis du Conseil fédéral

La presse et la radio suisses ont réservé la place qu'elle méritait à la réunion convoquée à Zurich du 4 au 7 juillet par le Conseil de l'Europe, pour la préparation de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, et à laquelle assistèrent plus de trois cents délégués de gouvernements, municipalités, associations privées et instituts spécialisés de vingt-huit pays européens.

Les buts fondamentaux qui motivent l'Année européenne du patrimoine architectural, prévue pour 1975, figurent au début des résolutions finales:
— éveiller l'intérêt et la fierté des peuples d'Europe à l'égard de leur patrimoine architectural commun;

- attirer l'attention sur les graves dangers qui menacent ce patrimoine;
- assurer la mise en application des mesures nécessaires à sa conservation, en raison non seulement de sa valeur historique, mais aussi de l'amélioration qu'il apporte à la qualité de la vie.

Appel aux autorités

La Conférence invite les gouvernements et les parlements à réexaminer la législation et la pratique administrative, en vue d'assurer une meilleure protection du patrimoine architectural.

Des mesures plus efficaces s'imposent en particulier:

- pour protéger non seulement les édifices particulièrement remarquables, mais aussi les ensembles d'intérêt historique, et leur conférer un rôle vivant dans la société contemporaine;
- pour conserver aux villes et villages anciens leur caractère et améliorer leur aspect.

La Conférence demande instamment aux gouvernements européens de tout mettre en œuvre pour soutenir la campagne, et de fournir des crédits substantiels permettant aux comités nationaux et à Europa Nostra de mener à bien les tâches qui leur sont imparties.

